

Veille sanitaire internationale	
Note d'information	22/06/2018

FORTE SUSPICION DE FOYER DE PESTE DES PETITS RUMINANTS EN BULGARIE

Pour la VSI (par ordre alphabétique) : Anne Bronner (Dgal), Didier Calavas (Anses), Julien Cauchard (Anses), Pascal Hendrikx (Anses), Thierry Lefrançois (Cirad), Renaud Lancelot (Cirad), Alizé Mercier (Cirad)

Pour le laboratoire européen et OIE de référence PPR : Arnaud Bataille, Geneviève Libeau

Auteur correspondant : julien.cauchard@anses.fr

Source : Note de la Commission européenne du 21/06/2018, notification promed du 22/06/2018

Un foyer de peste des petits ruminants (PPR) a été identifié dans trois élevages à Voden, région de Yambol en Bulgarie à dix kilomètres de la frontière turque.

Les autorités sanitaires bulgares mettent en place les mesures de gestion sanitaire adaptées dans le respect de la directive 92/119/EEC et dans l'attente de la confirmation du diagnostic par le laboratoire européen et mondial de référence du Cirad. La suspicion se base actuellement sur les signes cliniques et les résultats des tests préliminaires menés par le laboratoire national de référence bulgare.

Si ce cas de PPR est confirmé, il s'agira du premier sur le territoire d'un Etat membre européen.

La maladie – d'après la [Fiche technique OIE](#)

La peste des petits ruminants (PPR) est une maladie non zoonotique virale des caprins et des ovins qui se caractérise par de la fièvre, des lésions buccales, de la diarrhée, une pneumonie et souvent la mort.

La maladie est causée par un virus du genre Morbillivirus (famille des Paramyxoviridae), qui est apparenté à celui de la peste bovine, de la rougeole et de la maladie de Carré. Lors d'infections naturelles, la PPR affecte les caprins et les ovins. Elle est une menace pour les espèces de l'ordre des Artiodactyles sauvages et captives. L'épidémie récente en Mongolie a fait des milliers de morts chez les antilopes Saïga. Des bovins contaminés expérimentalement et dans les zones d'enzootie de la PPR font une réponse immunitaire sans pour autant exprimer les signes de la maladie. Le dromadaire et le porc sont sensibles, mais leur rôle dans l'épidémiologie n'est pas encore connu.

La peste des petits ruminants est une maladie listée du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE, et les pays sont tenus de déclarer la maladie auprès de l'OIE.

La PPR est apparue pour la première fois en Afrique de l'Ouest, dans les années 1940. Depuis lors, elle s'est propagée vers le Nord et l'Est du continent africain, a gagné le Proche et le Moyen-Orient et atteint l'Asie du Sud et de l'Est.

La PPR a été signalée pour la première fois en Chine en 2007. Le continent européen était indemne de la maladie, à l'exception de la partie européenne de la Turquie touchée en 2004. En 2016, la Géorgie a notifié plusieurs cas auprès de l'OIE.

Les animaux infectés excrètent le virus par les larmes, la salive, les sécrétions nasales, les expectorations et les matières fécales d'animaux infectés. La maladie se propage donc par contact étroit entre animaux, notamment

par inhalation de fines gouttelettes libérées dans l'air par la toux et les éternuements des animaux infectés. L'eau, les auges et les litières peuvent également être contaminées par des sécrétions et devenir des sources d'infection additionnelles. Néanmoins, le virus ne survit pas longtemps dans l'environnement.

Comme le virus est excrété par les animaux avant que ceux-ci ne présentent les signes de la maladie, il peut se propager lors du déplacement d'animaux infectés. Après une période d'incubation de trois à six jours, on observe l'apparition d'une fièvre subite, un abattement sévère, une perte d'appétit et une sécrétion nasale claire. Puis, l'écoulement nasal devient épais et jaune, et si abondant parfois qu'il forme une croûte qui obture les naseaux et provoque une détresse respiratoire. Les yeux peuvent aussi être affectés et l'écoulement coller les paupières. On peut en outre observer un gonflement des tissus de la bouche et des ulcérations peuvent se constituer au niveau de la gencive inférieure, du bourrelet gingival, du palais, des joues et de la langue. Chez certains animaux survient une diarrhée sévère qui entraîne déshydratation et perte de poids. L'apparition d'une pneumonie est fréquente aux stades plus avancés de la maladie. Les animaux en gestation peuvent avorter. Le pronostic de la peste des petits ruminants est mauvais. La mort peut survenir dans les cinq à dix jours suivant l'apparition de la fièvre. Les jeunes animaux sont les plus sévèrement atteints et les caprins sont plus touchés que les ovins. Dans la forme la plus grave (suraiguë), les animaux sont trouvés morts. Toutefois, la maladie peut être bénigne ou inapparente et circuler dans un pays, en ayant un impact faible ou nul en termes de cas jusqu'à ce que soient exposés des caprins sensibles.